DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-290 LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL

Matière: FINANCES **LOCALES**

Sous matière : **DECISIONS BUDGETAIRES**

Maire

OBJET: DECISION MODIFICATIVE N°3

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 5 DECEMBRE 2024

AFFICHAGE EN DATE DU: 5 DECEMBRE 2024

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE Séance du Conseil Municipal du mercredi 11 octobre 2024 Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,

Présents: Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Christian WINTERHALTER, IMEDIADI Nadia.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations:

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -LEGUEVAQUES,

Régine SURRE donne pouvoir à Sabine CHABERT,

Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne

GUILHEM,

Delphine SANTINI donne pouvoir à Philippe GUIRAUD, Préscillia GRANIER, donne pouvoir à Philippe GREFFIER, Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Bruno PERLES.

Absents: Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON.

Secrétaire: Audrey GAIANI,

M. le Maire propose les virements de crédits suivants.

Après avis de la Commission des Finances en date du 5 décembre 2024.

(voir tableau en annexe)

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE les virements de crédits proposés ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 11 décembre 2024

∕e Maire,

Patrick M'AUGARD

Ampliation faite le

Certifiée exécutoire par réception

Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL

Envoyé en préfecture le 19/12/2024 Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le **20 DEC. 2024**ID : 011-211100763-20241211-DB2024290-DE